

Bouleyres, 84.

bonne cuisine et avoir encore
r bien tenir leur maison ?
aliments MAGGI, savoir :

me **MAGGI**

que « Croix-Etoile »
attées améliorent en un clin d'œil pota-
bles, sances claires, etc.
n flacons depuis 50 cts.

al.



est la meilleure boisson du
matin et du soir, parce
qu'elle n'excite pas, qu'elle
est très nourrissante et con-
vient excellentement à l'es-
tomac. „Sanin“ est le
meilleur et le plus parfait
succédané du coûteux café
colonial.

50% d'économie!

er la France
VACHER
ue âgé pour soigner 12 vaches. Of-
s Je 11442 X à Haasenstein et Vo-
cuvée.

A louer

un local avec parquet, bien éclairé,
servir de dépôt ou d'atelier.
resser à M. Paul Mivelaz, maison

RHUMATISME

s 10 ans, je souffrais de rhumatismes
erfs, à tel point que je ne pouvais
plus travailler. Grâce aux excellents
prescrits par lettre par l'Institut
l et de médecine naturelle
urnen, je fus bientôt guéri et je
ens plus aucune douleur. Charles
Appenzell, 8 novembre 1908. — Si-
légalisée : Le chancelier : Peterer.
elui qui veut connaître son mal et
guéri envoie son eau ou la des-
de sa maladie à l'Institut de
ine naturelle, Niederrurnen
de H. J. Schumacher, médecin pra-
pharmacien diplômé. Brochure gratis.

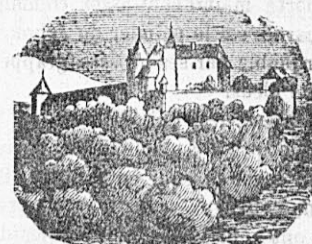
Comme épuration Exigez la Véritable separeille Model

illeur remède contre Boutons, Dar-
naisissement du sang, Rougeurs,
l'yeux, Scrofules, Démangeaisons,
Rhumatismes, Maux d'estomac, Hé-
des, Affections nerveuses, etc. — La
eille Model soulage les souffrances
me au moment des époques et se
ande contre toutes les irrégularités.
uses attestations reconnaissantes.
à prendre. — 1 flacon fr. 3.50,
fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète)

épôt général et d'expédition :
macie centrale, rue du Mont-
Genève.
à Bulle : Pharmacie Gavin.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
 . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE. dép. 5⁵⁷ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁵ 8⁵⁷ — BULLE arr. 8⁵⁷ 12⁵⁰ 4³⁰ 8⁵⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère: une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES: Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 8 mars 1910.

La situation politique dans le canton de Fribourg.

(Suite.)

L'organisation judiciaire.

Avec le concours du Tribunal can-
tonal, le gouvernement pourvoit aussi
à toutes les fonctions des instances
judiciaires; ainsi il nomme les prési-
dents des sept tribunaux d'arrondis-
sement, les 29 juges de paix, les as-
sesseurs et leurs suppléants. Aupara-
vant le Tribunal comptait 9 membres,
actuellement il en a 7 comme le Con-
seil d'Etat. Ainsi l'influence de ce der-
nier dans le choix des juges s'est ac-
crue considérablement et, ce qui prouve
qu'il est absolument maître de la si-
tuation, c'est la circonstance que pour
de pareilles nominations il arrive sou-
vent avec des propositions imprimées.
Tous les tribunaux d'arrondissement
et les justices de paix — ces derniè-
res étant encore investies de l'auto-
rité pupillaire — sont exclusivement
composés d'après la couleur politique.
Actuellement il n'y a dans toutes ces
autorités judiciaires qu'exceptionnel-
lement des citoyens d'opinion politi-
que indépendante bien prononcée.

Au sein du Tribunal cantonal à la
nomination duquel les conseillers
d'Etat participent également comme
membres du Grand Conseil, siège un
seul radical. Il s'ensuit que toute l'ad-
ministration de la justice dans le can-
ton est entre les mains du gouverne-
ment et de ses partisans, malgré le
principe constitutionnel de la sépa-
ration des pouvoirs. C'est le plus dan-
gereux instrument qui se trouve entre
les mains de la majorité contre les
partisans de la minorité et ceci expli-
que peut-être, en même temps que la
dépendance des citoyens des pouvoirs
publics, le peu de courage civique que
le Fribourgeois ose en général mani-
fester.

Un point qu'il convient de signaler,
c'est la situation spéciale qu'occupent
les présidents de tribunaux. Leur puis-
sance surpasse considérablement celle
des préfets. Les présidents de tribu-
naux, en effet, ne président pas seule-
ment les tribunaux de district, mais ils
exercent encore les fonctions de juges
d'instruction et ainsi toute la matière
judiciaire est dans leurs mains. Lors-

qu'on songe qu'outre ces deux fonc-
tions les présidents de tribunaux peu-
vent encore exercer une profession et
que presque tous sont en même temps
notaires, on peut se faire une idée de
ces personnalités dans le district. Ils
y sont les principaux détenteurs de la
puissance et derrière eux se retranche
celle du gouvernement. Et comme
dans la règle les présidents des tribu-
naux sont encore les principaux chefs
politiques du parti gouvernemental
dans les districts, le partisan de l'op-
position impliqué dans une affaire ju-
diciaire se voit ainsi à la merci de son
adversaire politique.

Exécution des lois fédérales par les cantons.

Comme on sait, le fédéralisme a fait
sentir son influence en ce sens que
l'exécution de toute une série de lois
fédérales a été abandonnée aux can-
tons. C'est le cas pour quelques-unes
des lois dont l'exécution est laissée
aux cantons telles la loi sur la pour-
suite pour dettes et faillites, la loi sur
l'état civil et le mariage, la loi sur le
régime des forêts, la loi sur la chasse
et la pêche. L'Etat de Fribourg ne
fait point ou peu de sacrifice pour
l'exécution de ces lois; les communes
doivent subvenir elles-mêmes aux frais
des offices d'état civil. Les fonction-
naires chargés de l'exécution d'autres
lois comme par exemple les préposés
aux poursuites et aux faillites sont ré-
tribués selon le système des émolu-
ments.

Malgré cela, c'est à l'Etat qu'a été
conféré le droit de nommer tous les
fonctionnaires prévus pour l'exécution
de ces lois fédérales. Il est clair que
ces fonctionnaires se considèrent bien
plutôt comme les serviteurs de l'Etat
que ceux du public. C'est pourquoi il
est difficile, en cas d'irrégularité, de
recourir contre eux.

Nous citerons ici un seul exemple:
Des plaintes avaient été formulées
par la voie de la presse contre le pré-
posé aux poursuites d'un district qui,
à plusieurs reprises, avait perçu des
émoluments exagérés qu'il avait dû
rendre dans la suite. Ensuite de déci-
sions de la commission cantonale de
surveillance des offices de poursuite
et de faillite, il eut, dans le cas rela-
tivement peu nombreux où plainte avait
été portée, à restituer les montants
ci-après indiqués et qui avaient été

réclamés sans droit: francs 2.50;
fr. 25.40; fr. 15.50; fr. 27.75; fr.
14.65; fr. 4.80 Dans un autre cas, le
montant à restituer s'élevait à fr. 57.30
et le préposé fut condamné simultanément
à payer un émolument de chan-
cellerie de fr. 10 et dans un dernier
cas, il réduisit sa prétention, ensuite
d'une réclamation de la commune in-
téressée, de fr. 25.10 et il fut alors
encore tenu de faire une restitution
complémentaire de fr. 11.05 et un
paiement de fr. 5 à titre d'émolument
de chancellerie.

Malgré ces incidents, que les autori-
tés connaissent, aucune mesure ne
fut prise contre ce fonctionnaire; bien
plus, le Conseil d'Etat le nomma en-
core juge-suppléant auprès du tribu-
nal de son arrondissement et cet
homme eut même l'audace d'intenter
une action judiciaire à la presse.

(A suivre)

NOUVELLES SUISSES

La représentation proportionnelle.
Le Bund apprend que, dans sa séance
de vendredi matin, le Conseil fédéral
a décidé d'exprimer aux Chambres fé-
dérales le vœu que le projet sur l'é-
lection du Conseil national selon le
système de la proportionnelle soit dis-
cuté par les deux Chambres, dans la
session d'avril, de façon que la vota-
tion populaire ne soit pas renvoyée de
fait à une date trop éloignée.

M. Comtesse, président de la Con-
fédération, fera les démarches néces-
saires auprès de la commission du
Conseil des Etats.

Douanes. — Les recettes des doua-
nes se sont montées: en février 1910,
à 5,608,549 fr. 30; en février 1909,
à 5,022,554 fr. 58. Augmentation en
1910 585,994 fr. 72.

Elles se sont élevées du 1^{er} janvier
à fin février: en 1910, à 10,900,142
francs 15; en 1909, à 9,564,054 fr.
37. Augmentation en 1910 1,336,087
francs 78.

La seconde galerie du Simplon. —
La Nouvelle Gazette de Zurich a an-
noncé que la conférence des délégués
du Conseil fédéral avec ceux des can-
tons intéressés à l'achèvement de la
seconde galerie du Simplon aurait lieu
dans le courant de la semaine pro-
chaine.

En effet, cette conférence avait été

convoquée pour le 8 mars à 11 heures
du matin. Mais depuis il a été décidé
que la conférence n'aura pas lieu,
étant devenue sans objet.

La question de l'achèvement de la
seconde galerie du Simplon sera tran-
chée, en ce qui concerne le Conseil
fédéral, dans le courant de la semaine.

Billets de banque. — Le journal des
patrons lithographes suisses demande
où en est la question des billets de
banque. En juin 1909, dit-il, la four-
niture de ces billets fut adjugée à une
maison anglaise sous le prétexte que
les maisons suisses demandaient sept
mois pour la fabrication, tandis que
la maison anglaise livrerait au bout
de cinq mois. Il y a huit mois de cela
et on ne voit encore rien venir.

Exposition. — Selon l'arrêté fédé-
ral du 23 décembre 1909, la Suisse
prendra officiellement part à l'exposi-
tion internationale de Turin, 1911,
mais cela uniquement avec l'industrie
des machines et les branches qui s'y
rattachent, pour autant que leurs pro-
duits seront admis dans la halle des
machines. Les autres branches sont
exclues. L'organisation de la section
est confiée à l'office central suisse pour
les expositions, Zurich, qui, sur de-
mande, délivrera les bulletins d'ad-
mission et fera part des conditions.
Le délai d'inscription expire le 15
avril 1910.

Berne. — Brûlée. — On a en-
terré jeudi, à Movelier, une jeune fille,
Marie Brocquet, qui, mardi dernier,
à Bâle, où elle était en service, lais-
sait tomber, en voulant la suspendre,
une lampe à pétrole, qui fit explosion.
La malheureuse a été grièvement
brûlée et a succombé deux heures
après l'accident. Son maître tenta en
vain de lui porter secours; il a été
brûlé à un bras et une jambe; un ou-
vrier tonnelier, en essayant également
d'intervenir, s'est démis la cheville.

— Emprunt bernois. — Le Conseil
général de Berne a adopté sans oppo-
sition la proposition du Conseil mu-
nicipal relative à un emprunt de 12
millions de francs au 4 %.

Thurgovie. — Vente. — Le
magnifique château d'Elbersberg, pro-
priété du comte Zeppelin, vient d'être
acheté par un spéculateur en terrain,
M. Max Rotschild, à Kreuzlingen.

Tessin. — Un arbre récemment

importé, maintenant assez commun à Locarno, est le palmier du Japon, remarquable par ses grosses grappes de fruits bleus.

Les merles, qui d'abord ne touchaient pas à ces baies, les dévorent maintenant presque en totalité. Sont-ce de nouveaux venus plus « instruits » qui ont appris aux vieux merles de la région la saveur de ces grappes ? On ne sait, mais le fait est que depuis deux ans, les merles se jettent avec frénésie sur cette pâture.

Il en est résulté un profit non à dédaigner pour les parcs et les jardins où de vraies plantations de palmiers sortent de terre. Les oiseaux ont déposé partout des graines de palmier, qui ont germé. On peut voir sous un arbre vénérable de l'orphelinat protestant une vraie forêt de minuscules palmiers nains. On rencontre de ces « plantations » jusque dans les prairies avoisinant la ville.

Un fait nouveau à ajouter au chapitre de l'influence des oiseaux sur la dissémination des végétaux.

Vaud. — Pauvre bébé. — Un enfant de un an et demi, fils de M. Epiney, Valaisan, se trouvait à la fenêtre, au troisième étage, chemin des Epinettes, à Lausanne, jeudi après midi, à 4 heures, tandis que sa mère travaillait non loin de lui. Soudain, avant qu'elle eût pu le retenir, il perdit l'équilibre et vint s'abîmer sur le trottoir. On le releva le crâne fracturé. Trois heures plus tard, il avait cessé de vivre.

Neuchâtel. — Triste nouvelle. — On écrit à l'Express :

Un père de famille de Birmingham (Angleterre) recevait, il y a deux jours, par télégramme, la triste nouvelle de la mort de son fils, âgé de 17 ans, survenue accidentellement et dans des circonstances assez extraordinaires.

Le jeune garçon, qui était dans un pensionnat de Montalchez, faisait chaque jour de la gymnastique, se livrait l'autre matin, comme d'habitude, à ses exercices favoris. Lorsqu'il se trouva serré au cou par l'appareil avec lequel il manœuvrait ; ne pouvant ni appeler, ni se dégager seul, il fut trouvé

étranglé. Son malheureux père est arrivé mercredi à Montalchez pour l'enterrer.

Genève. — Le Centenaire genevois. — Le Conseil d'Etat de Genève convoque tous les citoyens en assemblée populaire pour préparer le programme du Centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération suisse.

A L'ÉTRANGER

Russie. — Macabres voleurs. — Un inventaire détaillé des objets d'art et d'argent placés sur les tombes des empereurs de Russie dans la cathédrale des St-Pierre et Paul a fait constater la disparition de vingt précieuses couronnes mortuaires. On croit qu'elles ont été dérobées et vendues par des employés de l'église.

France. — La fin des inondations. — Vendredi après-midi, la Compagnie d'Orléans a remis en service la gare du Quai d'Orsay, fermée depuis la grande crue de janvier. On a peine à s'imaginer, en voyant la gare du Quai d'Orsay en pleine activité, qu'il y a quelques semaines elle était transformée en une immense piscine où des locomotives abandonnées disparaissaient peu à peu sous le flot jaune qui montait.

Il y a encore trois lignes du Métropolitain qui sont partiellement interrompues, mais on espère reprendre bientôt le service normal, peut être même d'ici à huit jours.

Assassinat d'un Suisse. — Un ouvrier cordonnier, Aloys Hilmiller 50 ans, veuf, né à Lucerne, a été trouvé étranglé dans son lit, rue St-Georges, à Lyon. L'auteur du meurtre est inconnu.

Dans un coin de la chambre on a trouvé un paquet de cordonnet auquel avait été coupé le morceau qui servit à étrangler la victime. Les poches du pantalon du malheureux Hilmiller avaient été retournées, et ne contenaient que ses clefs. Les auteurs du crime, leur coup fait, dévalisèrent donc leur victime.

Allemagne. — La fugue d'un ballon. — Comme on procédait vendredi matin au gonflement du ballon

Cluoth V, un vent violent s'est élevé. Le ballon, rempli aux trois quarts, a rompu ses amarres et s'est échappé dans la direction de l'ouest, du côté de la Belgique.

Amérique. — Grève générale. — La grève générale a été ordonnée par l'Union des travailleurs. Le commandement a été suivi par environ 75.000 ouvriers syndiqués et beaucoup de non syndiqués. Les cochers de fiacre chôment. Les orchestres des hôtels et des cafés sont également en grève. Les agents de police et les pompiers ont reçu l'ordre de rester à leur poste.

La fondation Rockefeller. — Le sénateur Gallinger a déposé sur le bureau du Sénat de Washington une proposition de loi portant acceptation d'un don de 260 millions de francs sous le nom de « fonds Rockefeller ». Ce fonds national ferait destiné au soulagement des grandes infortunes, à l'encouragement des grandes œuvres humanitaires et à venir en aide aux Américains établis à l'étranger.

M. Rockefeller espère que son acte de générosité incitera d'autres multimillionnaires à suivre son exemple.

Turquie. — On mobilise. — Le Berliner Lokal Anzeiger publie des dépêches de Constantinople annonçant que la Turquie est en pleine mobilisation.

Les troupes de l'Asie arrivent continuellement et se sont dirigées sur la frontière bulgare. Le ministre de la guerre a ordonné à tous les jeunes gens de 25 à 26 ans des 1^{er}, 2^e et 3^e corps d'armée de se présenter jeudi aux autorités militaires. La Turquie se prépare à toute éventualité.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— Un violent incendie a éclaté lundi matin, dans les entrepôts de benzine de la Société « Lumina » aux Eaux-Vives, à Genève. Fortes détonations à chaque instant.

— La séparation de l'Eglise et de l'Etat a été votée, dimanche, dans le canton de Bâle, par 7419 voix contre 1036.

— Le Valais aura sa fête cantonale de chant à Sierre, le 29 mai 1910.

— M. Roberti, a institué son héritier testamentaire la Société des diaconesses de St-Loup et fait en outre 75.000 fr. d'autres legs à diverses missions protestantes.

Mellier était fou !... Lucile, votre père s'est montré impitoyable, vous serez indulgente. Il vous aimait, il vous adorait ; il a cru que son ressentiment avait étouffé sa tendresse ; allons donc ! est-ce que l'amour paternel peut être détruit ainsi par une faute commise ? Si cela était, que de malheureuses jeunes filles trompées, égarées, souvent victimes et presque toujours coupables seulement par ignorance ou par faiblesse seraient à jamais perdues ! Mais, dans ce cas, il faudrait désespérer de l'humanité. Non, non, votre père n'a jamais cessé de vous aimer, il vous aime toujours. Aujourd'hui, sa plus grande douleur, son plus cruel tourment est de vous avoir repoussée dans un moment de colère et de n'avoir point compris que son devoir était de vous plaindre, de vous plaindre, de vous consoler et de vous offrir un refuge dans son cœur.

La pauvre femme pleurait silencieusement.

— Jean Renaud, reprit-elle après un moment de silence, j'avais juré que je ne rentrerais jamais sous le toit de mon père ; mais le malheur a vaincu ma fierté. Je suis bien changée aussi, allez ! la pauvre Lucile d'au-

— Etranger —

— La population de Dallas (Texas), lynche un nègre et le pend à un poteau téléphonique.

— Sur la route de Cerdon à Nantua (Ain), 5 ouvriers sont ensevelis sous un éboulement de rochers. Leur état est désespéré.

— A Mearich (Silésie), un pli contenant 187.000 fr., adressé à une banque, a disparu. Trois employés arrêtés.

— Le gros lot de 500.000 fr. de la loterie des Oeuvres de bienfaisance à Paris est échu à M. Bombard, employé des magasins du Bon-Marché.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — (Séance du 4 mars.) — Le Conseil autorise le cercle d'inhumation de Cugy à agrandir son cimetière.

— Il approuve les plans et devis soumis par la commune de Broc pour la construction d'une route communale reliant le village de Broc au lieu dit « Clos du Carroz ».

— Il ordonne la correction de la route cantonale Bulle-Montbovon, au « Bévalet », et l'établissement d'un pont de décharge sur l'Albeuve, selon le projet élaboré par le département cantonal des ponts et chaussées, devisé à 10.000 fr.

Il nomme :
M. François Romanens, à Sorens, huissier près la justice de paix du 4^{me} cercle de la Gruyère (Vuippens) ;
M. Louis Torche, à Cheiry, garde forestier du triage dénommé « Le Grand Bois », rière Surpierre.

— Il décide la reconstitution de la sonnerie de l'église de Hauterive telle qu'elle existait avant l'incendie de 1844.

Elevage du bétail. — L'assemblée générale annuelle des délégués des Fédérations des syndicats d'élevage bovin aura lieu le samedi 12 mars prochain, à Fribourg.

A 1 heure, à l'Hôtel de la Tête-Noire, se réuniront les délégués des syndicats rouges et, à l'Hôtel Suisse, les délégués des syndicats noirs, puis à 2 1/2 heures, à la Tête-Noire, il y aura une assemblée commune de tous les délégués.

Les syndicats sont priés de bien vouloir se faire représenter à ces assemblées

jour d'hui ne ressemble guère à la demoiselle du Seullon d'il y a vingt ans ; la douleur m'a brisée, je suis sans force, je n'ai plus de volonté ; depuis longtemps, j'ai senti le néant des choses humaines, j'ai rougi de mon stupide orgueil et je me suis humiliée devant Dieu, qui avait fait de moi une de ses plus malheureuses et plus chétives créatures. Jean Renaud, je n'ose pas dire qu'une femme au monde n'a autant souffert que moi ; mais je crois qu'il y en a peu, pas une peut-être, qui ait été plus digne de compassion.

« Dieu a eu pitié de moi ; non seulement il m'a conservé mon fils, il me le rend. Ah ! c'est un bonheur sur lequel je ne comptais plus. Je ne saurais vous dire ce que je ressens en moi ; rien ne peut l'exprimer. Je ne me souviens déjà plus que j'ai souffert ; je croyais avoir versé toutes mes larmes, et cependant, vous le voyez, je pleure encore ! Mais ce sont des larmes de bonheur. Vos bonnes paroles ont enivré mon cœur, rasséréiné ma pauvre âme meurtrie et défaillante, et fait pénétrer dans tout mon être un ravissement céleste.

« Vous êtes arrivé à temps, mon ami :

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

183

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

— Pour satisfaire sa passion insensée, brutale, il est capable de tout oser ; le misérable ne reculerait pas devant le crime. En l'absence de Rouvenat, il faut veiller sur votre fille, Jean Renaud. Je vous le dis, avec de pareils scélérats, tout est à redouter.

Le regard de Jean Renaud eut un éclair terrible.

— J'ai encore les poignets solides, Lucile, dit-il ; si François Parisel touchait à mon enfant, je l'étranglerais avec mes mains. Mais tenez, ne parlons pas de ces gens-là... Je sens déjà que mon sang bout dans mes veines.

— Vous avez raison, Jean Renaud, nous avons des choses plus intéressantes à nous dire...

— Lucile, voulez-vous que je vous con-

duise immédiatement près de votre père ?

— Non, non, répondit-elle avec un mouvement de terreur.

— Ils se repent de ce qu'il a fait ; ce n'est plus vous qu'il maudit, mais son aveugle fureur, qui a causé votre malheur. Il a cruellement expié son crime ; le remords et la douleur ont fait de lui un martyr... Depuis que vous êtes revenue dans le pays, l'avez-vous aperçu ?

— Oui, une fois, de loin.

— Vous l'avez trouvé bien changé n'est-ce pas ?

— Oui, bien changé !

— Jacques Mellier n'est plus que l'ombre de lui-même.

— Vous croyez donc qu'il me recevrait ?

— Je viens de vous le dire, il se repent ; il se repent surtout d'avoir été sans pitié pour sa fille. Lucile, votre père vous ouvrira ses bras, il est prêt à s'humilier devant vous ; après vous avoir frappé de sa malédiction, il vous bénira.

— Jean Renaud, il m'a chassée !

— Il se repent, vous dis-je, il se repent !..

D'ailleurs, le jour où vous avez quitté le Seullon, il y a de cela dix-neuf ans, Jacques

G
Les m
avons véc
enseveliss
en effet un
notre peti
dans tous
times dan
une foule
compagn
Madame
à l'âge de
pénible m
Souhait
nistrer fau
besogne.
Un jo
Le temps
coquetteri
ma foi, ét
piorable d
avons eu
temps pré
s'est mont
nuage ; n
res et des
nes chose
précieuses
Midi en ét
le Tessin
Ce fut,
général à
était doux
dans les p
laient les
les chaud
velle.
Pour
commune
vention d
chemin de
Sport
séances d
Cherpillo
fraient, d
été assid
breux pul
Chacun sa
force, et
teurs.
mon coura
malheur, r
sible de va
lait accom
tre voix a
l'hallucina
chantemen
torturaient
je ne les e
pire plus f
sombres te
« Comm
dessus de
me sembla
horizon, t
sous mes y
« Mon I
de moi, v
béné ! »
Tout à
le bras de
— Nous
lon, dit-ell
— Chez
Elle tres
— Non,
— Pour
— Quel

GRUYÈRE

Les morts vont vite. — Nous avons vécu une semaine funèbre. Six ensevelissements en huit jours, c'est en effet une chose peu ordinaire pour notre petite ville. Et la mort a frappé dans tous les rangs et cueilli ses victimes dans tous les âges. Dimanche une foule nombreuse et recueillie accompagnait à sa dernière demeure Madame Toffel, née Perroud, décédée à l'âge de 52 ans, après une longue et pénible maladie.

Souhaitons maintenant que la sinistre faucheuse suspende sa triste besogne. Assez de deuils !

Un jour de printemps. — Le temps semble mettre un brin de coquetterie à refaire sa réputation qui, ma foi, était devenue franchement déplorable depuis quelque temps. Nous avons eu quelques journées d'un printemps précoce et délicieux. Le soleil s'est montré sans tache, et le ciel sans nuage ; nous avons eu des aubes claires et des crépuscules dorés. Ces bonnes choses étaient d'autant plus appréciables que, pendant ce temps, le Midi en était privé : il pleuvait dans le Tessin et sur la Côte d'Azur.

Ce fut, dimanche surtout, un exode général à travers la campagne. L'air était doux ; des pâquerettes perlaient dans les prés et dans le ciel gazouillaient les oiseaux. On sentait passer les chaudes effluves d'une vie nouvelle.

Pour le Bulle-Broc. — La commune de Cerniat a voté une subvention de 2500 fr., pour le projet de chemin de fer Bulle-Broc.

Sport athlétique. — Les séances de lutte que MM. Armand Cherpillod, Vallotton et Kohler offraient, dimanche, à notre public ont été assidûment suivies par un nombreux public, de la campagne surtout. Chacun se plaisait à reconnaître la force, la vigueur et l'adresse des joueurs.

mon courage était épuisé ; écrasée par le malheur, ne croyant plus qu'il me fût possible de vaincre la fatalité, le désespoir allait accomplir son œuvre épouvantable. Votre voix a dissipé les ténèbres de ma pensée, l'hallucination m'a quittée comme par enchantement, les effroyables monstres qui me torturaient se sont enfuis, je ne les vois plus, je ne les entends plus... Je sens que je respire plus facilement, mon âme n'a plus de sombres terreurs.

« Comme cette nuit est belle ! Je vois au-dessus de nos têtes scintiller les étoiles, et il me semble qu'elles me sourient. Un nouvel horizon, tout illuminé, s'ouvre et s'élargit sous mes yeux.

« Mon Dieu, mon Dieu, vous avez eu pitié de moi, vous me rendez mon fils ; soyez béni ! »

Tout à coup elle s'arrêta ; puis, saisissant le bras de Jean Renaud :

— Nous sommes sur le chemin du Seuil-lon, dit-elle ; où me conduisez-vous ?

— Chez votre père.

Elle tressaillit.

— Non, pas ce soir, fit-elle.

— Pourquoi ?

— Quel jour Rouvenat doit-il revenir avec

Toux pénible.

J'ai le plaisir de vous faire savoir que les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites **Pastilles Gaba**, m'ont délivré très rapidement d'une toux pénible ; je vous en suis fort reconnaissant. **M. R., à St.-Gall.**

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Madame et Monsieur Lucien DESPOND-MORARD et leurs enfants, à Bulle ; Madame et Monsieur Guido MEYER-MORARD et leurs enfants, à Fribourg ; Messieurs Jean, André et Marcel WÆBER, à Tesserete et Fribourg ; remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur grand deuil.

Madame REMY GREMAUD et sa famille présentent leurs plus sincères remerciements aux nombreuses personnes qui leur ont témoigné la plus vive sympathie à l'occasion de la perte cruelle qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Nicolas REMY

On demande un bon domestique

d'âge mûr, sachant bien traire et soigner le bétail. Gage 40 à 50 fr. S'adresser à M. Simonin, à Porrentruy.

Mise de domaine.

Pour cause de santé, le soussigné Jules Macheret, à la Follaz rière Romont, exposera en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 21 mars courant**, dès 2 heures de l'après-midi, à l'auberge des Bains, près Romont, les immeubles qu'il possède au dit lieu et comprenant 48 poses de terrain de premier choix en un seul mas, 2 beaux bâtiments neufs, dont l'un servant d'appartement et l'autre de granges et écuries ; installations modernes, grandes caves, buanderie, assots, remise, eau abondante et abritée.

Tout le chédail nécessaire à l'exploitation sera compris dans le prix d'adjudication, ainsi que les ensemencements des graines d'automne.

Situation exceptionnelle à proximité de la gare et de la ville de Romont.

Pour tous renseignements, s'adresser au propriétaire, ou à M. Bosson, notaire, à Romont.

ON DEMANDE une fille pour la cuisine dans un établissement de la campagne. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

A VENDRE un tas de foin et regain à distraire. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

mon fils ? — Il est arrivé ce soir à Paris. Il peut être de retour demain soir. Dans tous les cas, il ne peut être absent plus de trois jours.

— Eh bien ! mon ami, le jour où mon fils entrera au Seuilon, conduit par Pierre Rouvenat, Lucile Mellier prendra votre main et elle vous suivra chez son père. Je ne veux rentrer à la ferme que quand mon fils y aura été reçu.

— Je ne comprends pas votre pensée.

— Oh ! ce n'est point de la défiance, dit-elle vivement ; j'ai en vous une confiance entière, croyez-le. Mais je désire que Rouvenat et mon fils soient présents. Je tiens aussi à ce que d'ici là personne ne sache...

— Que vous existez encore ?

— Oui.

— Je vous promets de rester muet. Il faudra vous cacher.

— C'est facile.

— Comment ?

— Le jour je resterai couchée dans le bois, au plus épais du taillis, ce que je fais depuis un mois ; la nuit, si vous le voulez bien, mon ami, nous nous rencontrerons et nous causerons de lui et d'eux.

(A suivre.)

BULLE - AU PROGRÈS - BULLE

Nos nouveautés en CONFECTIONS pour hommes et jeunes gens pour le printemps et été sont arrivées.

Immense choix à des prix sans concurrence.
Nos complets en drap, pour enfants, depuis 7.50
Nos complets en drap, pour jeunes gens, depuis 14.—
Nos complets en drap, pour hommes, depuis 22.—
Complets sur mesure, depuis 45.—

M. PICARD

PIPES

Fumeurs, Attention !

Désirez-vous une pipe élégante, solide et à un prix avantageux : Adressez-vous au fabricant

Emile Pittet, tourneur, à Bulle.

Atelier et magasin rue de la Promenade, près du Louvre.
Réparations en tous genres et de tous systèmes
Grand choix. — Prix modérés — Gros et détail.
Pipes pour apiculteurs. Pipes Roff

On demande

pour un ménage une personne sérieuse connaissant la cuisine soignée. Entrée le 15 avril. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

A louer

un joli appartement de 2 chambres, cuisine et dépendances, bûcher, carré de jardin, bien exposé au soleil. Prix convenable. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, sous H 354 B.

Armailli et garçon de chalet

cherchent place pour la montagne. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Travaux en soumission.

La commune de La Tour-de-Trême, met en soumission :

1. Le creusage et remblayage d'une conduite d'eau. Longueur 1700 mètres divisés en 3 lots.
2. La fourniture des tuyaux de dite conduite.

3. Le posage. Pour renseignements, s'adresser à Monsieur le Syndic, où les soumissions devront être déposées jusqu'au samedi, 12 mars prochain, à 8 heures du soir. La Tour, le 7 mars 1910. Le Secrétaire communal.

On demande à louer

pour cet été, pour la plaine, une bonne vache laitière. Bons soins assurés. S'adresser à Mme Vve Dafflon, Epagny.

GRANDE

mise de bétail.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques, aux Ad-doux, Epagny, le **lundi 14 mars**, dès 10 heures, 27 jeunes vaches en grande partie pie-rouges, portantes pour l'automne, 1 taurillon de 2 1/2 mois pie-rouge, avec certificat d'ascendance, 1 taurillon de 10 mois pie noir, 1 mouton Oxford avec la 2^{me} prime, 1 forte jument de 10 ans, 1 char à brancard neuf, 1 char à pont avec case pour le petit bétail, 1 petit char à ressorts, etc.
L'exposant: **Murith Paul.**

Engrais chimiques

de la Fabrique G. C. Zimmer à Mannheim, maison placée sous le contrôle de la Station fédérale d'essais et d'analyses agricoles à Lausanne.

Dosage garanti.

Gros et détail. — Prix réduits.

Crotti frères

Graines et Farines, BULLE.

SOUMISSION

Le consortium des eaux potables du Sauthaux à Vuadens met en soumission la fourniture et le posage des tuyaux en fonte pour l'installation de la conduite d'eau sise au dit lieu. Pour prendre connaissance des plans et du cahier des charges s'adresser à M. Charles Marmier, à Vuadens, jusqu'au 18 mars.

A LOUER

au centre de la ville deux logements de 2 et 3 chambres, dépendances, eau et lumière. S'adresser à M. L. Genoud, Cercle Catholique.

Maison à vendre.

Mercredi 16 mars courant, dès 2 heures après midi, à la Maison de Ville, à Vaulruz, Louise Dafflon, veuve de Joseph, vendra en mises publiques la jolie maison avec jardin, qu'elle possède aux Ponts, rière dite commune. Pour voir les immeubles, s'adresser à M. Placide Seydoux, forestier. Vaulruz, le 6 mars 1910. Pour l'exposante, Ed. Henchoz.

A vendre

à bas prix, 3 chars à faneur, 1 charrette à herbe et 1 faucheuse en bon état. S'adresser à M. Louis Demierre, au St-Michel, Bulle.

A vendre une

belle pouliche

1 année, certificats fédéraux, issue de l'étalon de trait C. 417. 2 taurillons pure race Simmenthal, de parents primés en 1^{re} classe. Ecrire sous R 21398 L à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

A louer

de suite un local avec parquet, bien éclairé, pouvant servir de dépôt ou d'atelier. S'adresser à M. Paul Mivelaz, maison Kœrber.

A vendre

5 truies portantes. S'adresser à Célestin Gromaud, laiterie d'Epagny.

A louer :

une jolie chambre meublée, bien exposée au soleil. S'adresser au bureau du journal.

Comme

Dépuratif

Exigez la Véritable Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnues. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. 3.50, 1/2 bout. fr. 5.—, 1 bout. (une cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, Genève. Dépôt à Bulle : Pharmacie Gavin.

A louer

un appartement de 2 à 3 chambres, mansarde, avec bûcher et jardin. A la même adresse : à louer grange et écurie. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Etranger

Population de Dallas (Texas), lyn-

che et le pend à un poteau télé-

route de Cerdon à Nantua (Ain),

sont ensevelis sous un éboule-

ment. Leur état est désespéré.

Un riche (Silésie), un pli contenant

adressé à une banque, a disparu.

Deux voyés arrêtés.

Un lot de 500.000 fr. de la loterie

de bienfaisance à Paris est

Bombard, employé des magasins

relié.

DE FRIBOURG

du Conseil d'Etat — (Séance du

— Le Conseil autorise le

de Cugy à agran-

metière.

Les plans et devis

de la commune de Broc pour

de construction d'une route commu-

nant le village de Broc au lieu

du Carroz ».

Le département donne la correction de la

tonale Bulle Montbovon, au

», et l'établissement d'un

échange sur l'Albeuve, selon

élaboré par le département

des ponts et chaussées, de-

1000 fr.

ne :

Georges Romanens, à Sorens,

près la justice de paix du

de la Gruyère (Vuippens) ;

Mis Torche, à Cheiry, garde

du triage dénommé « Le

sis », rière Surpierre.

Le conseil décide la reconstitution de la

de l'église de Hauterive telle

existait avant l'incendie de

l'âge du bétail. — L'as-

semblée générale annuelle des délégués

des syndicats d'éle-

ctriciens aura lieu le samedi 12

prochain, à Fribourg.

Le conseil, à l'Hôtel de la Tête-Noire,

ont les délégués des syndi-

cats et, à l'Hôtel Suisse, les dé-

légués syndicaux noirs, puis à

la Tête-Noire, il y aura

l'assemblée commune de tous les

syndicats sont priés de bien

faire représenter à ces as-

semblées.

ne ressemble guère à la demoiselle

de dix-huit ans ; la douleur

me suis sans force, je n'ai plus

de courage ; depuis longtemps, j'ai senti le

de choses humaines, j'ai rougi de

de orgueil et je me suis humiliée

de lui, qui avait fait de moi une de

malheureuses et plus chétives créa-

ture Renaud, je n'ose pas dire qu'au-

de au monde n'a autant souffert

mais je crois qu'il y en a peu, pas

tant, qui ait été plus digne de com-

me au pitié de moi ; non seulement

il m'a servi mon fils, il me le rend. Ah !

le bonheur sur lequel je ne comptais

je n'aurais pas pu dire ce que je res-

MILKA
VELMA
NOISETTINE

Suchard

LES DÉLICIEUX
CHOCOLATS
POUR
CROQUER.

Les jugements téméraires

sont souvent la cause que l'on n'essaie pas le produit efficace à soulager ses maux.

C'est pourquoi nous disons aux surmenés, aux nerveux, aux anémiques, aux convalescents : « Ne jugez pas le café de malt Kneipp de Kathreiner avant de l'avoir essayé. »

C'est la seule boisson saine et fortifiante ne contenant aucun principe nuisible et ayant le goût et l'arôme du café.

SALON DE COIFFURE pour Messieurs.

P. GREMAUD, coiffeur

Rue de la Promenade, BULLE.

Ouvrages en cheveux en tous genres. — Chaines de montres, cordons, bracelets, broches, nattes, crépons, etc.

On achète les cheveux tombés.

Mme J. GREMAUD, Coiffeuse

a ouvert un **SALON DE COIFFURE POUR DAMES** au 1^{er} étage et se recommande pour tous les travaux concernant son état.

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Banque Populaire Suisse.

Les sociétaires de la Banque d'arrondissement de Fribourg sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 13 mars 1910, à 10 h. du matin, dans la grande salle de l'Hôtel du Faucon.

La présentation de la carte d'admission est exigée. Pour les tractanda, voir la Feuille officielle du canton N° 9 et 10.

Le rapport de gestion sera à la disposition des sociétaires à partir du 11 mars.

Fribourg, le 25 février 1910.

La Commission de Banque.

La lessive la plus moderne

"PERPLEX"

nettoie, blanchit et désinfecte tout à la fois.
S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Garanti inoffensif et sans chlorure. Prix d'un paquet de 1/2 kg. 40 c. Savonnerie Kreuzlingen Charles Schuler & Cie.

Vente en gros : Eigenmann, Chatton et Cie Fribourg.

La Lessive moderne

Persil

garantie sans chlorure. absolument pas de taches. blanchit, nettoie, désinfecte, sans brûler. sans tacher. sans tacher. sans tacher.

S'emploie avec n'importe quelle méthode de lavage.

Seuls fabricants : Harter, Coiffes, Saurer.

En vente dans les épiceries et drogueries.

Dépôt général pour la Suisse : Albert BLUM & Cie, BALE

Cognac Golliez Ferrugineux

souverain contre
l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

— 36 ans de succès. —

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat. 85

Vente de perches.

A vendre à la forêt domaniale bernoise, la **Bachenen**, tout près de la route d'Albantschen : 290 perches en 5 lots de 50-60 pièces, diamètre moyen 14 cm., longueur moyenne 10 m. Offres à présenter chez le soussigné jusqu'au **12 mars prochain**. Zweisimmen, 1^{er} mars 1910.

L'Inspecteur forestier :
T. Christen.

La Gypserie de Pringy

est remise en exploitation avec des installations modernes, munies des derniers perfectionnements.

Gypse à semer, défilant toute concurrence.

Plâtre de qualité supérieure, parfaitement homogène.

L'analyse chimique place le calcaire de Pringy au premier rang des pierres à gypse. Pour tous ordres ou renseignements, s'adresser à **M. Frédéric Dupré**, chef d'usine, à Pringy, ou aux propriétaires soussignés.

Grand Joseph, à Bulle.
Guillet Jean,
Levrat Pierre, à La Tour.

A VENDRE

aux environs de Bulle, un domaine de 7 poses. — S'adresser à l'Agence Haasenstein et Vogler à Bulle.

Appartements à louer

sur la route Epagny-Broc, En Tréme, 5 pièces, 2 cuisines, jardin. Bouleyres d'en bas, 4 pièces, jardin et plantage.

Au Pont, à bas prix, maison avec 7 pièces, 2 cuisines, jardin.

S'adresser à Charles Lapp, Epagny.

Sans réclame tapageuse, Sans insinuations trompeuses, le Goudron Burnand

(produit suisse)

s'est acquis un renom justifié dans le traitement des

catarrhes, toux, bronchites, etc.

1 fr. 50 dans toutes les pharmacies.

Lunettes et Pince-nez

Exécution des ordonnances de M.M. les Médecins-oculistes.

Lampes électriques de poche depuis fr. 1.50.

PILES de rechange.

Chez L. DELABAYS, opticien, BULLE 302

VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois de sapins des Vosges. souverains contre rhumes, toux, catarrhes.

Goût agréable. — En vente partout. 16 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, Genève.

Contre toux, rhumes



grippe, rougeole
coqueluche
exigez dans toutes
les pharmacies le
véritable

SIROP
BURNAND

A louer appartements avec jardin, chez Mme Vve Gamba.

Demande d'achat :

une jeune jument de 5 à 6 ans, bonne trotteuse et sans défaut. S'adresser à Fischer-Reydellet, à Fribourg. 380

Mises de bétail et de chédail.

La soussignée exposera en mises publiques, devant son domicile, le samedi 12 mars, dès 10 heures du matin : 8 mères-vaches fraîche-vêlées ou prêtes au veau, 2 génisses portantes, 4 veaux de 1 an et 1 jument de 10 ans ; ainsi 1 char à ressorts, 4 chars à échelles, 1 caisse à purin, 1 traîneau, 2 luges et chenquets, rouleau, herse, charrue, potager clochettes, colliers, outils et objets trop long à détailler. Favorables conditions de paiements.

L'exposante :

Mariette Borecard, à Vaulruz.

Mise de bétail.

Le soussigné exposera en vente par voie de mises publiques, le lundi 14 mars courant, à 10 heures du matin, à son domicile, au Crêt : 10 mères-vaches portantes ou fraîches vêlées, 3 taures portantes pour le printemps, 3 génisses d'un an, 1 jument de 12 ans, 1 cheval de 2 ans, 1 pouliche d'un an, 1 truie portante.

Favorables conditions de paiement.

L'exposant

Léon CLERC.

Pour vendre ou acheter

RAPIDEMENT

Domaines, Terrains, Immeubles, Villages, Hôtels, Fabriques, Fonds de Commerce, Associations, Commanditaires, Prêts Hypothécaires, etc., écrivez au

Crédit Immobilier

1 bis, rue Dancet, Genève

Etude & visite sur place GRATUITE. Maison de confiance et discrétion. Relations très étendues en Suisse & Etranger. Solution rapide.

A louer

un logement de 5 pièces, situé rue de Gruyères.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 242 B. 392

A louer :

un magasin et un appartement de 6 ou 4 pièces au centre de la ville.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 1785 B. 392